

appelle le seuil de Gabès. Le sol en est formé par un atterrissement limoneux, alternant avec des bancs de gypse et lui-même plus ou moins abondamment criblé de cristaux de cette substance, qui s'y trouvent souvent en plaques enchevêtrées qui tracent des réseaux en saillie sur les parois escarpées des ravines. La surface est parfois endurcie par des infiltrations calcaires et paraît former carapace. Les seuls fossiles que j'y aie observés, sont des hélices des types actuels, *H. vermiculata* et *H. candidissima*. »

Je ne me charge pas de faire concorder cette description avec celle de M. Fuchs, pas plus que d'expliquer comment les grès ferrugineux et le calcaire compacte de l'un ont pu devenir pour l'autre des bancs de gypse et des dépôts limoneux recouverts d'une carapace produite par des infiltrations calcaires (1). La moindre coupe géologique ferait bien mieux notre affaire que ces indications discordantes, et l'on ne saurait trop s'étonner que deux géologues, désireux de déterminer la nature d'un terrain d'apparence fort peu compliquée, aient précisément négligé le moyen le plus certain et le plus positif qu'ils eussent à leur disposition. Il est vrai qu'en laissant flotter dans ce vague, peut-être intentionnel et voulu, les détails d'une question que des observations de faits précis et positifs peuvent seules résoudre, M. Pomel se donne la possibilité de conclure : « En dernière analyse, on ne trouve aucune trace de la présence de la mer sur les versants du seuil de Gabès. Ce seuil est constitué par des dépôts limoneux d'origine con-

---

(1) D'où sont venues ces infiltrations calcaires qui ont imbibé la surface d'une ligne de faite, si le seuil tout entier n'a pas été plongé sous des eaux chargées de sels en dissolution ? Il est regrettable que M. Pomel ait négligé d'expliquer comment il comprenait cette formation qui nous paraît impliquer contradiction avec le système de son auteur.